

Compte rendu de la commission recherche du 20 octobre 2015

Emmanuel Lesigne ouvre la séance à 14h10.

L'ordre du jour est le suivant :

1. Questions diverses
2. Indemnisation des stages M2 R – année universitaire 2014-2015
3. Utilisation du préciput ANR – *annexe 1*
4. Adoption du budget recherche 2016

1. Questions diverses :

Prochain contrat d'établissement :

Dans le cadre de la préparation du prochain contrat quinquennal, Emmanuel Lesigne informe la commission recherche du calendrier des réunions à venir :

- Mercredi 13 janvier 2016 : réunion des directeurs des unités de recherche en poste et des porteurs de projet d'équipe pour le nouveau contrat. Il s'agira de faire un point et d'apporter des éclairages autour des documents de l'HCERES.
- Mardi 29 mars 2016, jeudi 21 avril 2016 et mercredi 27 avril 2016 : nous proposerons à la commission recherche fraîchement élue la mise en place d'une commission ad hoc pour auditionner les différents porteurs de projet d'équipe et de fédérations. Cette commission d'écoute et de conseil sera composée des membres nouvellement élus de la commission recherche suite aux élections du 17 mars 2016 et des membres de la commission recherche précédente pour assurer une certaine continuité avec les évaluations du contrat précédent. Les décisions reviendront bien sûr aux élus légitimes.

Les élections de la ComUE :

Les élections des membres du conseil d'administration de la ComUE ont été fixées au 15 décembre 2015.

La Fête de la Science :

Elle s'est déroulée sur le campus scientifique de Grandmont. Le taux de fréquentation enregistré est un peu moindre en nombre par rapport aux années précédentes, mais le public était plus assidu, et de nouvelles activités ont pu être proposées. Nous considérons que c'est un succès.

Rentrée 2015 : de nouveaux outils et de nouvelles procédures

Daniel Alquier fait remonter les difficultés pour les gestionnaires dans les laboratoires et dans les antennes financières engendrées par la multiplication des nouveaux outils et des nouvelles procédures (EDITIC – VELOCES21 - service facturier).

Il est vrai que plusieurs projets émanant de services différents ont été mis en place à la rentrée 2015. L'établissement est conscient des complications que cela peut entraîner. Des tutoriels et des réunions d'informations et/ou de formations sont programmées.

2. Indemnisation des stages M2 R – année universitaire 2014-2015

Il s'agit de répartir une enveloppe de 20 000 € entre les unités de recherche en fonction du nombre de stagiaires M2 Recherche accueillis et du nombre de mois rémunérés en conséquence notamment sur le budget récurrent du laboratoire.

Emmanuel Lesigne souligne l'augmentation sensible du nombre de stagiaires accueillis : 143 contre une centaine les années précédentes. Le nombre de mois de stage rémunérés s'élève à 725. Le nombre de laboratoires concernés est 18.

Un soutien financier corrélé au nombre de stagiaires accueillis est proposé pour chaque laboratoire. La somme disponible est légèrement supérieure à 1000 € par laboratoire, et varie de 0 à 2000.

La commission recherche émet un avis favorable à l'unanimité sur cette proposition.

3. Utilisation du préciput ANR – annexe 1

Le préciput est le budget affecté à un organisme – ici l'université - hébergeant des unités de recherche financées par des projets ANR. Ce budget correspond à 11 % de l'ensemble des projets ANR obtenus (2 010 731 € au total pour les ANR 2013). Il se calcule par année civile et s'élève pour cette année à 221 184 €.

Emmanuel Lesigne présente le tableau synthétique qui fait apparaître :

- dans une première partie, les 10 projets ANR concernés,
- dans une seconde partie, la répartition du préciput.

Il est proposé que le préciput finance pour partie des actions communes/mutualisées à hauteur de 99 595 € (salaire d'un ingénieur du SPVC et soutien aux plateaux techniques mutualisés). Les 121 589 € restants sont distribués aux unités de recherche qui ont abrité un ANR.

La commission recherche émet un avis favorable à l'unanimité sur cette proposition.

4. Adoption du budget recherche 2016 – annexes 2 et 3

Le budget global de la commission recherche est constant depuis le début du contrat d'établissement modulo la réduction quand les dépenses en recherche sont passées en HT. Il s'élève à près de 2 millions d'euros, ce qui n'est pas neutre.

Pour 2016, il a été augmenté de 30 000 € suite aux économies réalisées sur la politique des chercheurs invités sur décision du CAC. Cette enveloppe permettra d'apporter une aide financière à des doctorants internationaux en grande difficulté et notamment ceux en cotutelles (20 000 €). Les demandes seront gérées au fil de l'eau par l'intermédiaire des écoles doctorales. Un bilan sera effectué en septembre 2016 et si la somme n'est pas dépensée, la commission recherche proposera une action. Les 10 000 € restants servent de réserve de précaution dans le cas où les 4 appartements du CROUS, aménagés pour des chercheurs étrangers, n'auraient pas un taux de remplissage suffisant. En effet, une convention signée pour un an lie l'université au CROUS et prévoit qu'un revenu de 7 000 € par an et par appartement soit assuré.

Dans les actions de pilotage de la commission recherche, la ligne « Equipements » est à zéro. Cet appel à projets est bien maintenu en 2016, mais les 30 000 € nécessaires seront prélevés sur les réserves des écoles doctorales. Il s'agit de crédits d'investissement. Parallèlement, les budgets de ces écoles sont maintenus au même niveau que l'an passé.

A la demande de la commission, Emmanuel Lesigne fait un point sur l'utilisation des crédits 2015 de la ligne « autre ». Cette ligne a permis d'attribuer un budget pour des journées d'étude à l'équipe émergente PRIM (3 600 €), de soutenir une journée internationale d'étude organisée par CETHIS, de palier à un surcoût de factures sur un projet suite à la conversion US (5 000 €), d'apporter un complément au budget d'IGC (2 180 €), de contribuer au concours des jeunes inventeurs de la ville de

Monts (500 €), d'organiser le Prix Yves Bonnefoy (1 208 €), de combler des dépenses inéligibles suite à un audit sur un projet ancien (6 658 €), de solder des dépenses sur projet suite erreur calcul des réserves (4 228 €)... 32 000 € environ ont ainsi été dépensés en 2015.

En dehors de FIRST qui n'a pas touché à son budget 2015, toutes les fédérations ont adressées un bilan significatif sur l'utilisation des crédits attribués par la commission recherche. Il s'agit pour ces structures d'une aide utile qui doit être renouvelée.

Sur les plateaux techniques, la ligne concernant les animaleries est à zéro. Seul est maintenu le versement du Préciput (15 000€). Les 25 000 € versés jusqu'en 2015 finançaient le salaire d'un technicien. Tout en supprimant un poste, une réorganisation a permis d'améliorer le fonctionnement des animaleries.

La ligne CIRE baisse de 20%. Elle avait été mise en place l'année dernière pour financer un quart de la maintenance des équipements lourds, dont les financements FEDER se sont achevés fin 2014. Le plan économique de la plateforme fait que l'apport de la commission recherche va diminuer de 10 000 par an sur 4 ans, compensé par un plan de charge qui augmente en parallèle.

Sur les autres structures, on observe 2 changements principaux. Aucun budget n'est attribué à la Chaire alimentation qui n'a pas été reconduite et suite à l'augmentation des cotisations, la ligne « Pôles de compétitivité » a été réévaluée.

Les actions communes représentent un budget de 563 700 €. Il reste donc 1 410 000 € à répartir sur les unités de recherche (cf. annexe 3). Emmanuel Lesigne explique le mode de calcul qui tient notamment compte du budget 2015, de l'évolution entre 2015 et 2016, du nombre de producteurs et de doctorants, du calcul excel tel qu'il avait été conçu par le précédent vice-président.

Avant distribution, 10% des budgets sont retirés à chaque équipe pour alimenter la ligne BQI (Bonus Qualité International) dont la somme sera redistribuée en cours d'année en fonction des actions menées à l'international.

L'enveloppe de 20 000 € pour l'aide à l'accueil de stagiaires ne fait pas l'unanimité au sein de la commission. Pour certains, il s'agit de saupoudrage sans réel effet pour les unités et pour d'autres au contraire, cette aide est significative notamment pour les petites équipes. Même si l'enveloppe n'est pas importante, elle donne une visibilité à la démarche.

Emmanuel Lesigne propose de faire un vote à part sur cette ligne. .

La commission recherche émet un avis favorable pour le maintien de la ligne aide à l'accueil de stagiaires de M2R.

Vote : 17 pour, 1 contre, 3 abstentions.

Sur la proposition de répartition du budget dans sa globalité,

La commission recherche émet un avis favorable à l'unanimité sur cette proposition.

Emmanuel Lesigne lève la séance à 16h30